

Intervention de Pervenche Berès,
Présidente de la commission de l'emploi et des affaires sociales du Parlement
européen.
Conseil d'administration du Bureau International du Travail
21 mars 2011
Genève

Monsieur le Président, Monsieur le Directeur général, Mesdames, Messieurs les Ministres, Messieurs les Ambassadeurs, merci de me permettre de prendre la parole devant vous cette après-midi au nom du Parlement européen et en particulier de sa Commission de l'emploi et des affaires sociales. Le thème que vous abordez ici est tout à l'honneur de votre organisation qui a su dans cette crise porter une voix particulière et je veux mentionner trois étapes sur ce chemin qui me semble tout à fait essentiel. La première, la contribution que vous avez apportée avec le Pacte mondial pour l'emploi et le concept de travail décent qui doit devenir notre fil rouge, la contribution à l'organisation d'un G20 social et la réunion commune que vous avez menée avec le Fond monétaire international, qui nous dit combien votre organisation mesure le caractère pluridisciplinaire de la réponse que l'on doit apporter à la crise que nous connaissons..

Lorsque l'on regarde la nature de cette crise il y a deux choses qui frappent, la première est que certains analystes voudraient mentionner uniquement des raisons financières à l'origine de cette crise. Or c'est oublier que toutes les années qui ont précédé l'éclatement de cette crise en août 2007 nous conduisaient à évaluer ce que nous appelions pudiquement les déséquilibres mondiaux et parmi ces déséquilibres mondiaux, la croissance des inégalités sociales faisait partie des facteurs déterminants. Or sur cette question je crains qu'il n'y ait pas encore de consensus quant au diagnostic, j'en veux pour preuve la difficulté du Congrès américain dans sa commission d'enquête de conclure quant au diagnostic sur l'origine de la crise. De la même manière, je dois le dire, au Parlement européen, lorsque nous avons cherché à identifier les origines de la crise, au sein de notre commission spéciale sur la crise financière, économique et sociale, le diagnostic social de la crise n'a pas fait l'objet d'un accord.

La seconde chose sur la nature de cette crise qu'il faut évaluer, c'est que lorsque l'on regarde les conséquences de cette crise, une crise de cette ampleur a forcément un

impact en termes de redistribution, en terme de distribution de la richesse et en terme de distribution de l'emploi ; et de ce point de vue je crois que nous n'avons pas encore totalement évalué l'ampleur de la crise. La seule chose que l'on sait est qu'il ne peut pas y avoir de *statu quo*.

De ce point de vue là, je voudrais faire trois séries d'observations:

La première est que lorsque je regarde ce qui s'est passé au sein de l'Union européenne, lors de la première phase qui a suivi l'émergence de cette crise, nous avons tous loué l'existence de stabilisateurs automatiques. En clair : un modèle social qui nous permettait d'amortir le choc de cette crise.

Et pourtant nous voyons jour après jour aujourd'hui des éléments pour détricoter justement ces stabilisateurs automatiques, car certains pensent que la réponse à apporter aux marchés lorsqu'il s'agit de les rassurer sur le financement de la dette souveraine, doit conduire à opérer des coupes sombres dans ce qui fait justement ce modèle social, à la fois en termes financier, mais aussi en termes de normes, en termes de standards. Ici, je veux faire référence à la question du dialogue social, qui parfois semble menacée dans certains de nos Etats membres, mais aussi même dans le processus de l'élaboration de la règle européenne ; nous avons vu ce qu'il en était avec le Pacte compétitivité dit "Pacte de l'Euro", il en va de même s'agissant de la flex-sécurité. Nous pensons que dans le domaine de la flex-sécurité ce qui existe ne doit pas être touché, car il y a un risque vers davantage de flexibilité et moins de sécurité, alors que l'Union européenne, lorsque l'on a vu le nombre de personnes qui sont rentrées dans une situation de chômage dans cette crise, ne peut pas être considérée comme un marché du travail rigide. S'agissant de des normes, c'est évidemment l'ensemble du paquet des normes sociales à laquelle cette organisation contribue tant qu'il faut défendre.

La deuxième série d'observations que je voudrais faire porte sur l'articulation entre les sujets qui préoccupent cette organisation et les autres organisations de la gouvernance mondiale. De ce point de vue j'ai été très frappée ce matin d'entendre l'un des représentants qui intervenait demander l'annulation de la dette à la suite de la révolution qui se déroule au Sud de la Méditerranée. Or quel est le premier signal qui a été donné par les marchés financiers et par les agences de notation au lendemain de cette révolution, notamment en Tunisie? C'est une dégradation de la note de la dette souveraine de ces pays. C'est dire combien les marchés financiers et les organisations aux services de ces marchés financiers, aux regards des préoccupations de cette

organisation, doivent être mis en question, ou doivent nous interpellier sur la façon d'articuler les réponses à la crise.

Deuxième exemple, et vous en avez dit un mot Monsieur le Directeur-général, dans votre introduction, lorsque que l'on regarde la question de l'investissement, lorsque l'on regarde la question du critère de l'investissement direct étranger, n'oublions jamais, comme nous devrions le faire au sein de l'Union européenne avec l'article 9 du Traité de Lisbonne, d'évaluer combien ces mouvements de capitaux, combien ces investissements sont pertinents en termes de création d'emploi. Au lendemain de la crise nous voyons trop souvent une évaluation des mouvements de capitaux uniquement au regard de la stabilité financière, cela ne suffit pas, il faut les regarder aussi au regard d'objectifs macroéconomiques qui sont les nôtres, et donc de création d'emploi.

Troisième exemple que je veux donner, dans l'articulation des organisations internationales, entre les organisations comme la vôtre et d'autres, c'est le vote qui est intervenu récemment au sein Parlement européen qui demande la mise en place d'une taxe sur les transactions financières y compris au niveau de la zone euro, et si nous nous n'y parvenons pas, au niveau mondial. On ne peut pas résoudre les questions qui sont les nôtres si on ne regarde pas la redistribution des richesses.

J'en viens à une observation de conclusions, pour vous encourager à ne jamais sous-estimer combien ce qui est le travail de cette organisation doit être entendu dans les autres organisations lorsque nous repensons la gouvernance mondiale. Cette crise a été une crise mondiale, c'est la première de cette nature. Mais personne ne s'en sortira seul, une des raisons de cette crise est que certains ont voulu être dans un sillon tout seul. Pour en sortir il y aura nécessairement la relation entre l'Organisation Internationale du travail, le Fond monétaire international, comme vous avez commencé à y contribuer, mais il faut aussi penser au sein des Nations-Unies, nous devons continuer sur cette voie, et alors nous pourrons contribuer à rééquilibrer les désordres macroéconomiques qui ont créé cette situation de crise que nous connaissons et qui malheureusement se poursuit.